

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE**  
**Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS**

**DÉLIBÉRATION N° 22\_222**

**OBJET :**  
**SALON DE LA PETITE ENFANCE ET  
DES SOLIDARITES 2023 –  
SOLLICITATION FINANCIERE**

L'an deux mille vingt-deux, le treize décembre à 18 h 30,  
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence d'Anne LENFANT.

**Date de la convocation :** mercredi 7 décembre 2022

<p><b>Nombre de Conseillers :</b></p> <p>En exercice : 36 Présents : 26 Pouvoirs : 5 Votants : 31</p> <p><b>Résultat des votes :</b></p> <p>Pour : 31 Abstention : 0 Contre : 0</p>	<p><b>Présents les délégués avec voix délibérative :</b></p> <p>Hervé BUTTARD (Corbel) ; Pierre BAFFERT, Birgitta RENAUDIN, Raphael MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Gilles GENOVESE (La Bauche) ; Myriam CATTANEO, Bruno STASIAK, Pierre FAYARD (Les Echelles) ; Williams DUFOUR, Bruno GUIOL, Marie José SEGUIN (Miribel les Echelles) ; Claude COUX, Eric L'HERITIER (Saint Christophe sur Guiers) ; Laurette BOTTA (Saint-Christophe la Grotte) ; Marylène GUIJARRO, Martine MACHON, Roger JOURNET (Saint Joseph de Rivière) ; Christiane BROTTO SIMON (Saint-Franc) ; Stéphane GUSMEROLI, Cécile LASIO (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Jean Claude SARTER, Véronique MOREL, Céline BOURSIER, Bertrand PICHON-MARTIN, Cécile MOREL, Jean-Paul SIRAND PUGNET, Nathalie HENNER, Mathias LAVOLÉ (Saint-Laurent du Pont) ; Christine SOURIS (Saint Pierre de Genebroz) ; Murielle GIRAUD (Saint-Jean de Couz) ; Denis BLANQUET, Maryline ZANNA (Saint-Thibaud de Couz) ; Pascal SERVAIS (Saint Pierre d'Entremont 38) ; Wilfried TISSOT (Saint Pierre d'Entremont 73)</p> <p><b>Pouvoirs :</b> Nathalie HENNER à Jean-Paul SIRAND PUGNET, Maryline ZANNA à Denis BLANQUET, Suzy REY à Martine MACHON, Mathias LAVOLÉ à Jean-Claude SARTER, Céline BOURSIER à Anne LENFANT</p>
---	--

**CONSIDÉRANT** la Compétence Enfance de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse,

**CONSIDÉRANT** les orientations « petite enfance & solidarités » précisant la réalisation d'un salon petite enfance à mi-mandat, afin de valoriser la dynamique de territoire en matière d'offre d'accueil, de partenariats, de diversité de compétences, de dynamique parentale et inclusive,

**CONSIDÉRANT** la mise en œuvre de ce projet envisagée pour Octobre 2023,

**CONSIDÉRANT** la nécessité de prévoir une enveloppe globale permettant de construire la proposition de Salon petite enfance,

Il est proposé de solliciter le Territoire Voironnais Chartreuse au titre de l'enveloppe CTS 2023 pour un soutien financier d'un montant de 7 000 € pour la réalisation du Salon Petite enfance – édition 2023.

**Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ**

- **AUTORISE** la Présidente à déposer une demande de financement auprès du Département Isère au titre de la CTS et à signer tout document relatif à cette demande financière.

La Présidente,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture  
Le 15 décembre 2022,

La Présidente,  
Anne LENFANT

